



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 069-216902569-20251204-V_DEL_25124_6-DE

S²LO

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 4 décembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	31	5	7

Date de convocation le **28 novembre 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

V_DEL_25124_6

Adhésion de l'Atelier Léonard de Vinci à l'association AMPLY

Rapporteure: Madame LAKEHAL

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Christine **JACOB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Monique **MARTINEZ** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la consolidation du projet d'établissement du réseau de lecture publique vaudais et, plus particulièrement, dans son souhait de faire la promotion des musiques actuelles et/ou locales, il est proposé que la Ville de Vaulx-en-Velin adhère à l'association Amply. Cette association œuvre pour la promotion des artistes et de la culture musicale de la région lyonnaise au sein des médiathèques publiques et associatives et son siège social est situé au numéro 2 de la rue du Pavillon dans le quatrième arrondissement de Lyon .

Le coût de cette adhésion s'élève en 2025 à 30 € par an.

Fondée en 2011 par un groupe de bibliothécaires passionnés, Amply, a pour mission de créer une dynamique locale en réseau autour de la musique en médiathèque. Elle se consacre à partager des informations sur les artistes locaux et à mettre en lumière la scène musicale lyonnaise, tout en valorisant les bibliothèques et médiathèques en tant que lieux de culture vivante.

Le projet initial d'Amply a donné naissance au Festival Amply. Ce festival émane de la dynamique collaborative, et permet de valoriser les actions des bibliothèques de toute tailles à travers la région. Chaque année, Amply réalise et distribue 5000 programmes sur la Métropole et le département du Rhône, offrant ainsi une visibilité accrue aux événements musicaux organisés par les bibliothèques. Ce festival, qui associe de plus en plus de bibliothèques, est bien identifié par les artistes locaux. L'association reçoit de nombreuses demandes de musiciens souhaitant se produire dans les bibliothèques avec des partenaires tels que la Métropole et la médiathèque départementale.

L'intérêt pour la Ville de Vaulx-en-Velin d'adhérer à cette association s'apprécie au regard de l'ouverture qu'elle permet aux réseaux en lien avec le champ des médiathèques, la possibilité pour le réseau de lecture publique de bénéficier de la programmation du festival Amply, et plus largement d'enrichir l'offre culturelle proposée aux Vaudaises et aux Vaudais.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'adhésion de la ville de Vaulx-en-Velin à l'association Amply.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver l'adhésion de la ville de Vaulx-en-Velin à l'association Amply.

Suffrages exprimés	36	
Vote(s) Pour	36	Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN-DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbina DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Frédéric KIZILDAG, David LAÏB, Mustapha USTA, Richard MARION, Ange VIDAL, Christine BERTIN, Monique MARTINEZ, Karim BALIT, Soufia MAAROUK, Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 04 décembre 2025.

Le secrétaire de séance



Karim BALIT